

Les habitants revisitent leur cité



A l'issue de la réflexion en cours est prévue la présence d'étudiants ingénieurs, designers, logés chez l'habitant. DEJEAN Bernard

Centre Presse.fr – 25/07/2018

Château Larcher dispose d'un patrimoine architectural et d'atouts spécifiques (site castral, dolmen, animations et associations fortes,...). C'est Alain Retailleau qui rappelle que lors de la campagne électorale de 2014, le maire actuel et ses conseillers avaient présenté leur volonté de labelliser la commune en « petite cité de caractère », préservation et restauration accompagnées par les bâtiments de France, et transformation du bourg en cité historique. Le village rejoint ainsi les objectifs de l'association nationale de ces petites cités de caractère: « accompagner les élus qui souhaitent concilier le développement de leur commune avec le respect du patrimoine ». Proche de la N 10, de l'attractivité du Futuroscope et de Poitiers, la commune aspire à s'intégrer dans le projet touristique de la communauté de communes des Vallées du Clain.

Mais pas de label sans appropriation du projet par les habitants. Ainsi, depuis 2 ans, un groupe de travail (élus, partenaires, habitants), coordonné par Alain Retailleau et accompagné de Franck Buffeteau, architecte urbaniste, orfèvre en la matière ont engagé une réflexion. La partition étant en partie écrite, il s'agissait jeudi dernier de la mettre en musique en réunissant des habitants du village volontaires pour revisiter leur cité comme s'ils ne l'avaient jamais habitée. Afin d'acquérir un regard neuf, vierge de toute mémoire. « *Il ne s'agit pas de se satisfaire du potentiel et de la beauté de son patrimoine* », explique Franck Buffeteau, mais pour obtenir le label « *il faut aider les équipes à avoir un regard différent sur le territoire* ». L'objectif poursuivi pendant 1h30 a été d'échanger sur la vision de leur territoire, la réalité du quotidien, observer le partage des espaces, détecter des actions afin que les habitants s'emparent de leur environnement. L'enjeu majeur étant de construire un développement équilibré du territoire entre pôles urbains et économie rurale en créant de nouveaux modes d'action, des leviers d'intervention novateurs.